



CLUB DE CURLING BAIE D'URFÉ

POLITIQUES DE RETOUR AU JEU

Saison 2022 – 2023

Pendant toutes les activités au Club de curling Baie d'Urfé, les participants et le personnel doivent respecter les directives locales de santé publique concernant la COVID-19 en vigueur au moment de l'événement . Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et tous les utilisateurs du club doivent se tenir au courant des directives actuelles au fur et à mesure de leur évolution.

Les directives actuelles peuvent être consultées ici :

<https://www.quebec.ca/fr/sante/problemes-sante/az/2019-coronavirus/auto-isolement>

Le club se réserve le droit de limiter la participation aux activités du club à toute personne(s) connue pour contrevenir à ces directives.

Les politiques du club concernant le COVID-19 sont susceptibles de changer et le club agira dans le meilleur intérêt de la santé et de la sécurité de ses membres et de son personnel si et quand cela est nécessaire.

Le club publiera et maintiendra un Q&A COVID-19 (disponible sur son site Web) pour aider à guider les participants dans l'interprétation et l'application des directives de santé publique en ce qui concerne les activités du club.

COVID-19 Q&A

(mis à jour le 5 septembre 2022)

Une preuve de vaccination est-elle requise pour accéder au club ?

Non. Bien que les utilisateurs soient encouragés à être vaccinés de manière adéquate conformément aux directives de santé publique en vigueur.

Y a-t-il une procédure d'inscription requise pour accéder au club ?

Non.

Une déclaration d'état de santé est-elle obligatoire pour accéder au club ?

Non. Bien que les utilisateurs soient censés s'auto-évaluer avant de se présenter et s'isoler si nécessaire.

Les membres doivent-ils informer le club s'ils sont testés positifs au COVID-19 ?

Non, il n'y a aucune obligation d'informer le club. Les membres touchés par le COVID-19 qui soupçonnent avoir eu des contacts au club alors qu'ils étaient contagieux sont encouragés à informer directement les personnes touchées.

Le club informera-t-il les membres des expositions potentielles pendant les activités du club ?

Généralement, non. Bien que la communication aux membres puisse être envisagée sur une base discrétionnaire.

Quand puis-je retourner au club suite à une infection au COVID-19 ?

Généralement, 10 jours. Les directives actuelles permettent un retour aux activités «essentiels» dans certaines circonstances après 5 jours, mais la participation aux activités du club est considérée comme «non essentielle».

Puis-je participer aux activités du club suite à un contact avec une personne atteinte du COVID-19 ?

Généralement, oui. Bien que l'isolement puisse être recommandé dans certaines circonstances. Complétez l'auto-évaluation en ligne ici

<https://www.quebec.ca/fr/sante/problemes-sante/az/2019-coronavirus/auto-isolement/covid-19-outil-auto-evaluation>

Les masques sont-ils obligatoires dans le salon ou pendant le jeu ?

Généralement, non. Bien que l'utilisation du masque soit recommandée pour la plupart des personnes qui ont été en contact étroit avec une personne atteinte de COVID-19.

La distance est-elle requise pendant le jeu ou lorsque vous êtes assis dans le salon ou les vestiaires ?

Généralement, non. Bien que la distance soit recommandée pour la plupart des personnes qui ont été en contact étroit avec une personne atteinte de COVID-19.

Des stations de désinfection des mains seront-elles mises à disposition ?

Oui.

Les casiers et vestiaires seront-ils disponibles ?

Oui.

La cuisine est-elle disponible ?

Oui.

L'eau sera-t-elle disponible pendant le jeu ?

Oui. Bien que les membres soient toujours fortement encouragés à apporter leurs propres bouteilles réutilisables.

Des adaptations au jeu sont-elles nécessaires ?

Non. La poignée de main et la distanciation sont laissées à la discrétion des participants.

L'équipement du club (balais, stabilisateurs) sera-t-il disponible ?

Oui.

Est-ce que les poignées de roche, l'équipement du club et l'équipement d'entretien de la glace seront désinfectés entre les utilisateurs ?

Des lingettes désinfectantes seront disponibles pour une utilisation à la discrétion des membres.